
■ ■ ■ COMMUNIQUE DE PRESSE (Paris, le 20 mars 2008)

**Patrick Hescot, président de l'Union Française de Santé Bucco-Dentaire
et Didier-Roland Tabuteau, directeur général de la Fondation Caisses d'Epargne
pour la solidarité,
ont décidé de signer une convention de partenariat.**

La signature a eu lieu :

Le 24 janvier 2008 à Paris

Favoriser l'accès aux soins et assurer leur continuité

■ La convention de partenariat entre l'Union Française de Santé Bucco-Dentaire et la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité a pour objet la mise en place d'un programme d'action autour de la santé-bucco-dentaire à destination des personnes âgées dépendantes résidant en EHPAD et des personnes handicapées. Le dispositif sera, dans un premier temps, expérimenté dans les établissements de la Fondation accueillant des personnes âgées en Isère avant d'être décliné dans d'autres départements.

La convention est établie pour une durée de 3 ans.

■ Améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées et handicapées : un enjeu de santé publique

De nombreuses études soulignent le rapport étroit qui existe entre les problèmes dentaires et le développement de pathologies générales. Perte du goût, mauvaise haleine, douleurs, blessures des muqueuses peuvent se traduire par un phénomène de dénutrition et des risques de surinfection pouvant entraîner des septicémies et à terme le décès.

De la même façon certaines maladies telles que le diabète, dont souffrent de nombreuses personnes âgées ou handicapées, ont des répercussions sur la santé bucco-dentaire et nécessitent une **attention** particulière.

Chez les personnes âgées ou handicapées, ces liens sont encore renforcés par la perte d'autonomie qui ne leur permet pas d'avoir une hygiène bucco-dentaire suffisamment efficace. Le manque de formation des personnels des résidences sur ce sujet a été identifié comme un autre facteur de risque.

■ Former et sensibiliser les équipes soignantes en EHPAD

Des modules de formation et de sensibilisation des intervenants accompagnant les personnes âgées en EHPAD seront mis en place dans les établissements, notamment auprès des médecins coordonnateurs et du personnel soignant. Ils pourront ainsi mieux accompagner les résidents.

■ Prise en charge des soins

La perte d'autonomie rend difficile aux personnes âgées et handicapées l'accès aux cabinets des chirurgiens-dentistes. Pour qu'elles puissent bénéficier de soins dans les meilleures conditions de confort, des malles de soins portatives d'équipements dentaires seront mises à la disposition des chirurgiens-dentistes membres ~~du réseau~~ de l'UFSBD au sein des EHPAD. Ils pourront ainsi se déplacer directement dans les EHPAD auprès des résidents.

Trois malles financées par la Fondation seront mises en circulation en Isère lors de la phase d'expérimentation du dispositif.

L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire

L'UFSBD est Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé, et organisation officielle de la profession dentaire pour la Santé Publique. L'UFSBD a pour objectif premier de promouvoir en France la Santé et l'Hygiène Bucco-Dentaire en sensibilisant toute la population à son importance et en développant dans la profession dentaire une « conscience de prévention ».

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Epargne et de prévoyance et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'exclusion sociale dont l'illettrisme. Elle est dirigée par Didier-Roland Tabuteau.

Contacts :

Docteur Christophe Lequart

UFSBD

7 rue Mariotte – 75017 Paris

Tel 01 44 90 93 94 – christophelequart@ufsbd.fr

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication

Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

Tel : 01 58 40 31 44. ou Port : 06 07 54 00 21